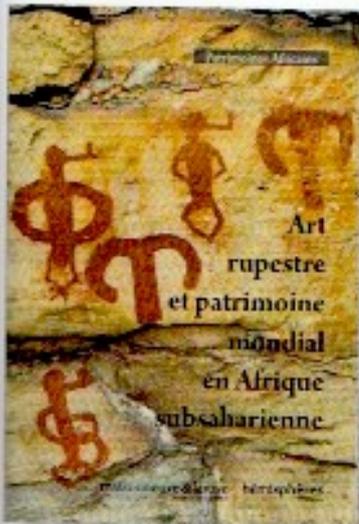


Les Cahiers de l'AARS

N° 22 — 2021



Collectif [Jean-Loïc Le Quellec, Geneviève Pinçon, Gwenaëlle Bourdin, Caroline Gaultier-Kurhan & Geoffroy Heimlich], 2021, *Art rupestre et patrimoine mondial en Afrique subsaharienne*, Paris, Maison neuve & Larose nouvelle éditions / hémisphères éditions (« Patrimoines africains »), 250 p.

Quelquefois, la pandémie a du bon.

Elle annule les réunions, mais force les gens à écrire.

Aurait-on bénéficié d'un ouvrage de cette qualité, si les participants à ce séminaire de l'UNESCO avaient pu se réunir et tirer sur la fameuse ficelle, cauchemar des organisateurs chargés de faire respecter les délais ? Dans tous les cas, voici un livre dense et ambitieux. Précis, professionnel et scientifique. Enfin un livre sur les arts rupestres africains qui ne se résume pas à de belles photos, des récits de voyage et des théories fumeuses ! On le doit en particulier à Geoffroy Heimlich, cheville ouvrière du projet et l'un des jeunes chercheurs qui méticuleusement enrichissent les inventaires.

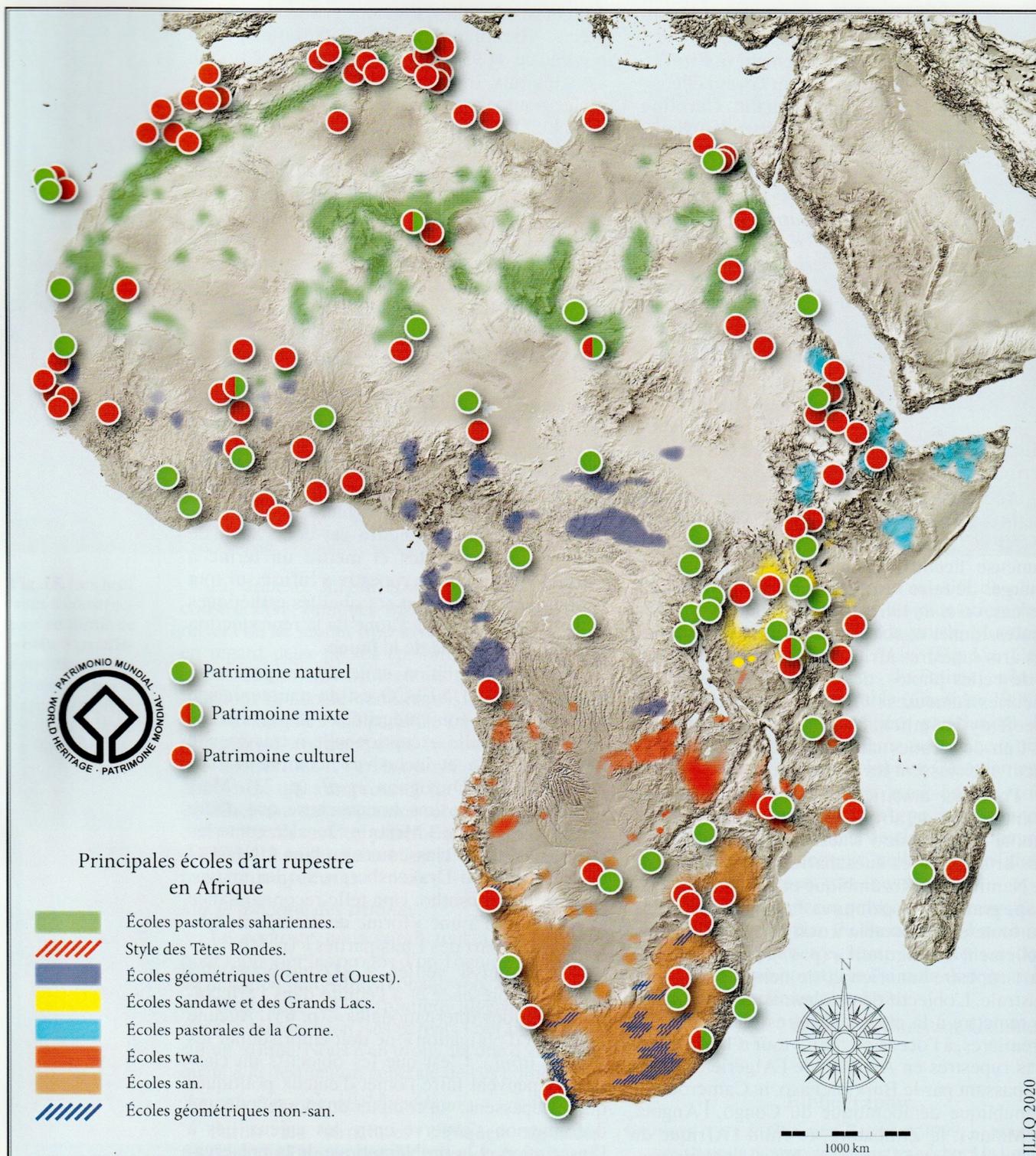
Pourquoi ambitieux ? Parce qu'il s'agit de pointer un vide abyssal dans la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. La quasi-absence des arts rupestres subsahariens, alors que, « de la Namibie au Mozambique et du Zimbabwe au Cap, gravures et peintures foisonnent » (p. 11). La faute est imputable à son caractère « essentiellement non figuratif » (p. 13), au contraire de l'art rupestre saharien et de celui de l'Afrique australe. L'objectif de ce séminaire était donc de le remettre à la place qui lui est due, l'une des premières, à l'occasion d'un « tour d'horizon des arts rupestres en Afrique, de l'Algérie au Mali, en passant par le Burkina Faso, le Cameroun, la République démocratique du Congo, l'Angola, le Malawi, le Zimbabwe, et enfin l'Afrique du Sud et le Lesotho » (p. 15). Nous est donc proposé ici un « inventaire préliminaire » (*ibid.*). C'est qu'arriver à l'exhaustivité, en cette matière, relève de l'utopie. L'étude des arts rupestres en Afrique est un « immense chantier », comme le résume Jean-Loïc Le Quellec (p. 19). Les raisons tiennent d'abord à un manque de coordination et peut-être aussi un déficit de méthodes et de moyens. Pour le Sahara, cette situation est en passe d'être résolue, grâce en particulier aux *Cahiers de l'AARS*, qui centralisent et homogénéisent les publications, et à une meilleure formation des personnes, qui ont appris à constituer

des corpus détaillés, avec des grilles de critères précis. Rien que pour le Sahara, on dispose à présent de 11 930 sites répertoriés (p. 23), qui, associés aux inventaires préliminaires disponibles pour d'autres zones, ont permis à Jean-Loïc Le Quellec d'établir des cartes de chaleur mettant en évidence les régions du continent les plus riches en art rupestre. L'approche aréologique qu'il défend nettoie la bibliographie de théories anciennes, comme celle qui prétendait corréler l'absence d'art rupestre dans une zone avec la présence endémique de la trypanosomiase : hypothèse aujourd'hui réduite à néant par l'étude des aires de répartition. Jean-Loïc Le Quellec met aussi en évidence une « opposition surprenante : les sites du patrimoine naturel sont particulièrement concentrés dans la région centre-orientale du continent, alors que ceux du patrimoine culturel se trouvent essentiellement au Maghreb. À l'échelle du continent, on peut difficilement croire qu'une répartition aussi contrastée soit le strict reflet de la réalité, et cette situation mérite d'être interrogée » (p. 25). L'objectif de cet inventaire est donc aussi de changer les mentalités et mettre un terme à cette bipartition. L'art rupestre a infusé sur tout le continent africain, et ses qualités esthétiques ne peuvent s'estimer à l'aune de la reproduction plus ou moins fidèle de la faune.

Certes, « l'ambition et le devoir pour tout bien inscrit à l'UNESCO est de maintenir son authenticité et son intégrité, et d'accroître sa valeur universelle exceptionnelle à travers une gestion durable et inclusive », comme le rappellent Carole Dugognon *et al.* (p. 73). Mais finalement, est-ce une bonne chose que d'être inscrit sur la Liste ? Mélanie Duval raconte les effets pervers du classement en bien UNESCO du « Parc Maloti-Drakensberg », sur les images rupestres du Lesotho. Une telle reconnaissance peut conduire à une « forme de déresponsabilisation de la part des États parties » (p. 60).

Il faut aussi veiller à « l'équilibre des acteurs en présence et à l'équité dans l'affectation des aides internationales » (p. 65). Aucune « relation d'obligation » ne doit emprisonner les acteurs (*ibid.*). C'est que les objectifs du classement peuvent faire l'objet d'enjeux politiques qui le dépassent : « à compter du moment où une déconnexion s'observe entre les enjeux liés à l'inscription et la problématique de la préservation, une forme d'inertie vient limiter la performativité de l'inscription au patrimoine mondial. Tel est le cas au Lesotho où l'enjeu majeur visé à travers l'inscription était, et reste avant tout, une "reconnaissance à l'internationale [sic] d'un pays en voie de développement" » (*ibid.*).

L'inscription doit donc s'opérer à travers un processus maîtrisé. Ainsi que le soulignent Carole Dugognon *et al.* (p. 73), il y a « quatre axes prioritaires : conservation et gestion ; recherche et documentation ; valorisation et gestion touristique ; participation et coopération



Répartition des sites africains classés au Patrimoine mondial par rapport à l'étendue des principales zones riches en art rupestre.

des communautés», qui doivent se développer en harmonie. Les chapitres suivants illustrent cette problématique et témoignent de l'histoire des recherches ainsi que de la mise en valeur des sites, soumis aux aléas climatiques de «l'Anthropocène».

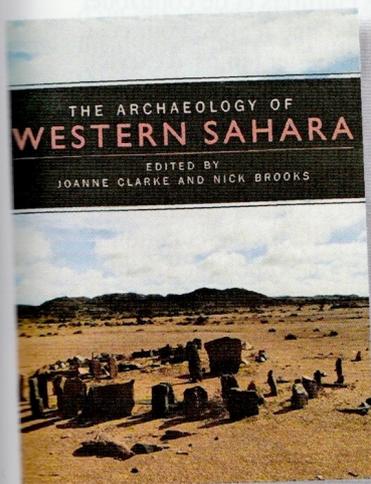
L'un des chapitres est spécifiquement consacré à la Tasili-n-Åjjer, qui, grâce à sa richesse en images rupestres, fut la première région d'Afrique à bénéficier, en 1982, d'un classement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Frédé-

rique Duquesnoy y examine les conséquences de ce classement, soulignant en particulier que «l'immense majorité des documents publiés à ce jour l'a été par des non-institutionnels», ce qui «n'est pas sans poser des problèmes qu'une attitude positive de part et d'autre suffirait à résoudre, de façon d'autant plus urgente qu'une masse non moins importante de données dort toujours inutilement dans des iconothèques privées, donc sans garantie de pérennité» (p. 118). Du reste, depuis maintenant plusieurs années,

l'AARS s'efforce de contribuer à résoudre cette question préoccupante. La deuxième partie du livre est un voyage dans l'inconnu (pour moi en tout cas, et j'imagine pour bien des lecteurs). Le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo (et le massif de Lovo), l'Angola: que de travail! Que de défrichements! Que de beautés ainsi dévoilées! Ayant eu la chance de bénéficier, grâce à Geoffroy Heimlich, du récit des coulisses de ces opérations, je mesure tout l'effort et les sacrifices qu'il a fallu faire pour offrir cet art rupestre au regard de l'humanité. Comme l'abbé Breuil en son temps, l'égo en moins, cette nouvelle génération de chercheurs fait office de pionniers. Ils vont, comme l'écrit Geoffroy Heimlich en conclusion, « combler les lacunes » et démontrer la « valeur universelle exceptionnelle » (p. 209) de cet art rupestre qui à présent, grâce à eux, existe. Son inscription au patrimoine de l'UNESCO deviendra inéluctable. Ce qui est à souligner également, c'est l'absence

d'idéologie qu'on ressent à travers ces pages. « Travailler sur l'art rupestre est un privilège et un plaisir », répète Geoffroy Heimlich (p. 218). Il est essentiel de le rappeler. Bien sûr, les politiques espèrent qu'une partie du prestige de cet art rejaillira sur leur personne. C'est l'éternel pacte faustien de l'archéologie, qui dépendra toujours des subsides des États. Gardons espoir qu'ils comprennent que cet art rupestre leur survivra et qu'ils doivent travailler pour les générations futures, qui elles aussi devront préserver et transmettre les « patrimoines africains » (p. 15). Des ouvrages tels que celui-ci devraient y aider. Je forme également des vœux pour que l'ouverture de la chaire « Histoire et archéologie des mondes africains » au Collège de France déclenche une réaction en chaîne et qu'un processus de recrutement académique permettra à cette génération de travailler en toute sérénité.

■ Romain Pigeaud



Joanne Clarke & Nick Brooks
[Ed.], *The Archaeology of Western Sahara*, Oxford / Philadelphia: Oxbow Books, 2018, xviii-220 p.

Cet ouvrage collectif présente les résultats des huit missions de reconnaissance et de fouilles accomplies entre 2002 et 2009 sous la direction de

Joanne Clarke et Nick Brooks. Dans une partie introductive, les coordinateurs replacent l'archéologie du Sahara occidental dans son contexte hémicontinental. Le deuxième chapitre présente les données environnementales réunies et synthétisées par Sue J. McLaren, Nick Brooks, Helena White, Marijke van der Veen, Tony Gouldwell et Maria Guagnin). Ensuite, Nick Brooks, Salvatore Garfi et Yves Gauthier élaborent une typologie des structures en pierres. Les quatrième et cinquième chapitres livrent les résultats des prospections réalisées (Nick Brooks, Joanne Clarke, Yves Gauthier & Maria Guagnin; Salvatore Garfi), le sixième donne celui des fouilles (Joanne Clarke, Vicki Winton & Alexander Wasse). Anne Pirie étudie le matériel lithique dans le chapitre suivant et, dans une dernière contribution, Joanne Clarke et Nick Brooks synthétisent l'ensemble des travaux.

L'ensemble est bienvenu à plus d'un titre. D'une part, car il apporte un grand nombre de données nouvelles sur une région qui, jusqu'alors, avait

surtout été considérée sous l'angle des images rupestres, sans qu'aient été apportées beaucoup d'autres informations archéologiques ou environnementales. Ensuite parce que deux tumulus simples ont pu être fouillés, apportant quelques données objectives sur ces architectures trop rarement étudiées. Il en ressort que les personnes qui y furent inhumées sont mortes dans la première moitié du premier millénaire de l'ère commune, ce qui renforce l'hypothèse d'une datation tardive pour l'ensemble des monuments de ce type au Sahara, d'un millénaire *avant* à un millénaire *après* l'ère commune (p. 174), mais les différents types de tumulus couvrent une longue période de temps, pouvant remonter au milieu du cinquième millénaire avant l'ère commune pour les tumulus coniques simples du Sahara central (p. 101).

Les observations environnementales confirment que, dans ses grandes lignes, la détérioration climatique de la grande région qui englobe l'ouest de l'Algérie, les zones sahariennes du Maroc, le Sahara occidental et la Mauritanie, semble avoir suivi une trajectoire vers l'hyperaridité largement similaire à celle de l'ensemble du Sahara (p. 30). Seuls des travaux de terrain complémentaires permettront de préciser les variations subrégionales de cette dessiccation générale, et leurs conséquences.

L'industrie lithique observée lors des prospections, souvent laminaire, avec microlithes et pointes d'Ounan, est difficile à situer dans le temps avec précision à cause du manque de dates radiocarbone, mais elle paraît beaucoup plus riche pour l'Holocène ancien que pour les périodes plus récentes. Les assemblages de l'oued Tifariti comportent des éléments qui semblent indiquer des liens à grande distance à travers le Sahara durant l'Holocène ancien (p. 195). Le matériel attribuable à cette période est beaucoup plus abondant que